

Fiche descriptive

Les commissions d'interchange et l'industrie des paiements

Toute entreprise fixe un prix pour les biens et services qu'elle fournit ; le secteur des paiements électroniques ne fait pas exception à la règle. Élément constitutif du coût de l'acceptation, l'interchange représente une petite commission en regard de la valeur considérable dont bénéficient les commerçants en acceptant les cartes de paiement MasterCard.

Depuis près de 40 ans, MasterCard fixe des commissions d'interchange par défaut qui se révèlent être la manière la plus efficace d'équilibrer les coûts du système et de promouvoir un secteur des paiements fort et concurrentiel, qui profite aux titulaires de carte, aux commerçants et aux institutions financières. Aujourd'hui, à travers le monde, quelques 25 000 institutions financières fournissent les cartes et les services qui permettent à des centaines de millions de consommateurs et à 25 millions de commerçants de bénéficier de la commodité et de la sécurité des paiements électroniques.

Qu'est-ce que l'interchange ?

L'interchange est établi en vue d'inciter les banques à émettre des cartes de paiement et les commerçants à accepter ces cartes. Il s'agit d'une petite commission payée par la banque d'un commerçant (également appelée la banque acquéreuse) à la banque du titulaire de la carte (la banque émettrice), et qui sert à compenser une partie des risques et des coûts que la banque émettrice encourt pour maintenir les comptes du titulaire de carte. Ces coûts comprennent les coûts de financement de la période sans intérêt entre le moment où le client effectue un achat et le moment où il rembourse sa banque, les pertes liés au défaut de paiement, la lutte contre la fraude et les frais de traitement.

En transférant certains de ces coûts des émetteurs et de leurs titulaires de carte aux acquéreurs et à leurs commerçants, un opérateur de système de paiement tel que MasterCard peut encourager une plus grande utilisation de ses cartes. Souvent considérées comme un moyen d'« équilibrer le système », les commissions d'interchange rendent ce dernier plus efficace et plus avantageux à la fois pour les titulaires de carte et les commerçants.

Quand un achat est effectué avec une carte de paiement, la banque acquéreuse paie à la banque émettrice une commission d'interchange qui contribue à compenser une partie de ces coûts. La banque acquéreuse finit par récupérer cette commission en la répercutant au niveau du taux d'escompte facturé aux commerçants.

Taux d'escompte des commerçants

Le taux d'escompte des commerçants est une commission prélevée sur le prix de vente des biens et services que les commerçants paient à leurs banques lorsqu'une carte de paiement est utilisée. Le taux d'escompte des commerçants est négocié entre les commerçants et leurs banques. MasterCard ne participe pas à ce contrat et ne joue aucun rôle dans la négociation entre les commerçants et leurs banques.

Le système à quatre parties

MasterCard exploite un « système de paiement à quatre parties » qui traite les transactions et achemine les informations entre les institutions financières des titulaires de carte et des commerçants en quelques fractions de seconde. Ce système mondial, supporté par l'interchange, permet à des centaines de millions de titulaires de carte et à 25 millions de commerçants de bénéficier de la commodité et de la sécurité des paiements

-suite-

électroniques. Le réseau MasterCard relie les quatre parties impliquées dans chaque transaction (d'où le nom de « système à quatre parties ») comme décrit ci-dessous :

- La banque émettrice commercialise et émet des cartes de paiement MasterCard aux consommateurs et accorde un crédit aux titulaires de carte depuis le moment où l'achat est effectué jusqu'au moment où le paiement est échu. L'émission à grande échelle de cartes MasterCard est positive pour les commerçants, car elle leur apporte une hausse de leur chiffre d'affaires.
- Le titulaire de carte utilise une carte de paiement MasterCard pour acheter des biens et des services auprès de plus de 25 millions de commerçants à travers le monde.
- Le commerçant acceptant les cartes de paiement MasterCard bénéficie d'une garantie de paiement ainsi que d'une hausse de son chiffre d'affaires.
- La banque acquéreuse via un contrat avec les commerçants, fournit à ceux-ci tous les services nécessaires à l'acceptation des cartes MasterCard.

Les systèmes à trois parties, comme American Express, font payer aux commerçants des taux d'escompte souvent supérieurs au coût de l'acceptation des cartes MasterCard. Étant donné que les opérateurs de système à trois parties agissent à la fois comme émetteur et acquéreur, ils ne doivent pas établir de commissions d'interchange étant donné qu'ils peuvent équilibrer leurs systèmes via des transferts comptables internes. Ils peuvent utiliser les fonds collectés directement des commerçants pour couvrir certains des coûts de la partie émission de leurs activités.

Comment les taux d'interchange sont-ils fixés ?

En équilibrant les coûts, les risques et les bénéfices inhérents aux systèmes à quatre parties, l'interchange favorise une industrie des paiements forte, concurrentielle et efficace. En l'absence d'interchange, ce système ne pourrait exister. MasterCard établit des taux d'interchange par défaut pour inciter les commerçants à accepter les cartes et les émetteurs de cartes à fournir des produits de carte innovants qui répondent à la demande des consommateurs. Ces taux s'appliquent en l'absence d'accord bilatéral entre une banque émettrice et une banque acquéreuse. Il est important de noter que si MasterCard fixe des commissions d'interchange par défaut pour permettre une interaction efficace parmi des milliers d'institutions financières, elle ne tire aucun revenu de ces commissions.

L'établissement de l'interchange requiert un subtil équilibre. Si les commissions d'interchange sont trop élevées, le désir et la demande des commerçants pour accepter les cartes MasterCard baisseront. Si les commissions d'interchange sont trop bas, la volonté des émetteurs de cartes de continuer à créer des produits innovants et d'émettre des cartes baissera, de même que la demande de celles-ci auprès des consommateurs.

MasterCard révisé périodiquement les taux d'interchange pour s'assurer que les taux continuent à maximiser les avantages du système MasterCard pour les commerçants, les institutions financières et les titulaires de carte. MasterCard possède plus de 1000 commissions d'interchange différentes qui prennent en compte les différences entre les types de cartes et qui incitent de nouvelles catégories de commerçants à accepter les cartes MasterCard. De même, les commissions d'interchange peuvent supporter le déploiement de technologie visant à accroître le niveau de sécurité des paiements électroniques.

-suite-

Transparence de l'interchange et communication au commerçant

MasterCard est leader du secteur en termes de transparence du système d'interchange. MasterCard publie sur son site internet ses commissions d'interchange, ses règles de

fonctionnement, ainsi que des informations destinées à aider les commerçants à comprendre les taux et leur mode d'application. Ces mesures sont destinées à encourager un dialogue constant avec les commerçants, les acquéreurs et autres au sujet des commissions d'interchange et de leur publication.

MasterCard a également constitué le MasterCard Merchant Advisory Group (groupe consultatif commerçants), qui se réunit régulièrement pour offrir aux commerçants un forum où ils peuvent partager avec MasterCard ce dont ils ont besoin pour s'inscrire dans le système de paiement de la manière la plus efficace et la plus bénéfique possible.

En quoi l'interchange est-il avantageux pour les commerçants ?

Les cartes de paiement aident les commerçants à travailler plus efficacement. Les transactions de paiement électronique sont plus rapides lors du passage en caisse et les commerçants qui respectent les directives de sécurité des émetteurs ont la garantie de recevoir le paiement pour ces transactions. En conservant moins d'argent liquide, les commerçants sont également moins vulnérables face aux risques de vol et peuvent offrir à leurs employés un environnement de travail plus sûr. Les paiements électroniques font également gagner du temps et de l'argent en facilitant l'apurement des paiements.

L'acceptation des cartes de paiement offre aux commerçants des avantages importants et ce à un juste prix. Pour les commerçants, les avantages sont significatifs et incluent une hausse du chiffre d'affaires, puisque davantage de personnes sont attirées par les magasins qui acceptent la carte de leur choix ; ils incluent également la gestion des pertes liées au défaut de paiement et la fraude, ainsi que les coûts pour se conformer aux réglementations. L'interchange permet aux commerçants de participer à un système de paiement qui est beaucoup plus rentable pour eux que ne le serait l'émission de leur propre carte exclusive ou une quelconque autre forme de crédit liée au magasin.

En quoi l'interchange est-il avantageux pour les consommateurs ?

L'interchange contribue à encourager le choix, l'innovation et la sécurité – le tout étant d'une importance cruciale pour le consommateur d'aujourd'hui. En offrant des incitants aux émetteurs de carte, l'interchange encourage les banques à innover et à développer de nouvelles options de paiement, à étendre la gamme de produits disponibles pour les consommateurs ainsi qu'à investir dans des nouvelles technologies et dans des mesures de prévention de la fraude. L'interchange contribue également au développement de nouveaux types de cartes afin de répondre aux besoins des consommateurs, comme par exemple des programmes de récompense, programmes qui favorisent et stimulent l'utilisation des cartes, ce qui, au final, profite aux commerçants.

L'interchange favorise une industrie des paiements concurrentielle

Depuis près de 40 ans, les taux d'interchange par défaut fixés par MasterCard se révèlent être le moyen le plus efficace d'équilibrer les coûts dans le système et de promouvoir une industrie des paiements forte et concurrentielle.

En outre, les tribunaux et organismes de réglementation aux États-Unis ont jugé l'interchange légal, efficace et comme étant un élément essentiel au fonctionnement d'un système de paiement tel que MasterCard. Certains pays ont rejeté une approche de libre marché envers l'interchange et ont réglementé les niveaux des commissions d'interchange. Dans ces pays, notamment en Australie, où le niveau d'interchange a été réduit par suite d'une intervention gouvernementale, les titulaires de carte ont vu leurs frais augmenter et les avantages liés à leur carte s'éroder.

Par essence, l'interchange favorise la concurrence et le nombre de cartes en circulation, ce qui profite à chaque intervenant du système – qu'il s'agisse des titulaires de carte, des commerçants ou des institutions financières.

Contacts :
Sharon Gamsin. (00)1-914-249-5622, sgamsin@mastercard.com

5-07